



récupération de Charges locatives pres de mon locataire

Par **verge**, le **10/04/2016** à **20:22**

Bonjour,

J'ai loué mon appartement et dans le contrat de bail nous n'avons pas fixé le montant des charges. Nous l'avons signalé et nous avons voulu refaire le contrat de bail quand nous avons réclamée au locataire le montant des charges récupérables.

Malgré mes relances, lettre recommandées (qu'il n'a jamais récupérée) et même dépôt par un huissier, pour le paiement de ces charges récupérables le locataire ne donne aucun signe de vie mais paye correctement ses loyers.

Comment faire pour qu'il puisse payer ce qu'il droit ??

Je souhaite également ne pas renouveler son bail car je compte récupérer ma maison pour pouvoir m'y réinstaller, quell est la bonne démarche ??